



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2022

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Vos références

Numéro fiscal (C) : 02 38 641 563 475

Référence de l'avis : 22 85 4196753 19

Contrat de prélèvement : M3 85 0022863 61

Référence unique de mandat :

FR46ZZZ005002M385002286361

Numéro de propriétaire : 128 J00016 T

Département d'imposition : 85

VENDEE

Commune d'imposition : 128

LUCON

Débiteur(s) légal(aux) :

le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 06/09/2022

Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 85049

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place

au près de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

SIP-E LUCON

20 RUE DES BLES D'OR CS 90120

85407 LUCON

Tél : 02 51 28 52 19

• pour le montant de votre impôt :

CDIF LES SABLES D'OLONNE

SECT. FONC 1ER SECTEUR

155 RUE SIMONE VEIL

CS 90373

85109 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX

Tél : 02 51 21 76 66

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP-E LUCON

20 RUE DES BLES D'OR CS 90120

85407 LUCON

4202-010500-0036-0



JOGUET JOSEPH
JOGUET COLETTE
98 RUE DES CARRIERES
85400 LUCON

Somme à prélever

286,00 €

Montant de vos taxes foncières 1 254,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 968,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 17/10/2022 :

15 septembre 2022	121,00 €	15 novembre 2022	44,00 €
17 octobre 2022	121,00 €		

Compte bancaire : FR76 1551 9390 650X XXXX XXX0 140

Identifiant de la banque : CMCIFR2AXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2023

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

16 janvier 2023	125,00 €	15 juin 2023	2023	125,00 €
15 février 2023	125,00 €	17 juillet 2023	2023	125,00 €
15 mars 2023	125,00 €	16 août 2023	2023	125,00 €
17 avril 2023	125,00 €	15 septembre 2023	2023	125,00 €
15 mai 2023	125,00 €	16 octobre 2023	2023	125,00 €

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers", disponible dans votre espace, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires.
Rendez-vous sur impots.gouv.fr.